COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2016

Etaient présents : Etaient présents : Mme et Mrs VIEVILLE Jean-Pierre, LAMOUREUX Vincent, RISBOURG Jean-Luc, ROY Josette, CHOPIN Christophe, PROISY Stéphanie, FOUCHER Loïc, ANUSET Jean-Marc, LIEVOIS Michèle. MULET Xavier.

Absents Excusés : Mr Robert ITTELET pouvoir à Mr Jean-Marc ANUSET
Mme Annie DOUBLEMARD pouvoir à Mr Jean-Pierre VIEVILLE
Mme Katia COULLE pouvoir à Mr Vincent LAMOUREUX
Mme Geneviève DUBREUCQ

Absente : Mme Nathalie DROY

Mme Stéphanie PROISY est élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Attribution de marché pour la Voirie d'Accès au Campus Scolaire.
- Demandes de subventions F.D.A.L.
- Renouvellement emplacement de la friterie
- Vente d'un caveau deux places dans l'ancien cimetière
- Lanterne accidentée EP 257 « Sente du Collège »
- Synthèse des commissions
- Infos diverses
- Questions diverses

Le Maire ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs :
Mr Robert ITTELET pouvoir à Mr Jean-Marc ANUSET
Mme Annie DOUBLEMARD pouvoir à Mr Jean-Pierre VIEVILLE
Mme Katia COULLE pouvoir à Mr Vincent LAMOUREUX
Mme Stéphanie PROISY est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Maire pose la question de savoir si tous les membres du Conseil Municipal ont bien reçu le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 avril 2016, et s'il y a des remarques.

Pas de remarque. Le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

Objet : Attribution de marché pour la Voirie d'Accès au Campus Scolaire.

M. le Maire indique qu'une consultation a été lancée en vue de la réalisation des travaux de V.R.D. ayant pour objet la réalisation des travaux suivants :

- Requalification de la rue du Collège
- Création d'une voie de desserte
- Création d'un City-Stade et d'un boulodrome
- Requalification du parking du terrain de football
- Aménagement d'un plateau surélevé

Il indique que ce marché de travaux a été lancé sous la forme d'une procédure adaptée. Il n'a pas fait l'objet d'un allotissement, au sens de l'article 10 du Code des Marchés Publics.

L'opération de travaux n'est pas divisée en Tranches et ne comporte aucune Prestation Supplémentaire Eventuelle.
Appel d'offre : 6 réponses.
3 entreprises ont été sélectionnées : Entreprise COLAS
Entreprise EUROVIA
Entreprise EIFFAGE

Il indique qu'au vu de l'examen des offres des candidats, le pouvoir adjudicateur propose de retenir l'offre de la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS NORD – 1, rue de Paris – 02 260 CLAIRFONTAINE, pour un montant total de 267 598,25 € HT, soit 321 117,90 € TTC
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
Vu l'avis de la commission d'attribution en date du 02 mai 2016
AUTORISE Mr le Maire à signer les différentes pièces des marchés à intervenir avec cette entreprise.

Objet : Demandes de subventions F.D.A.L. soirée du 24 juin 2016

M. Le Maire informe que le 24 juin 2016 aura eu lieu une soirée « Grande fête de la Musique » proposée par Prestishow où se produiront différents groupes de danse, avec en final, un concert d'Eddy PARKER.
Le Maire propose de demander une subvention Fonds Départemental d'Animation Locale pour cette manifestation.
Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à solliciter une demande de subvention FDAL et à signer la convention relative à l'attribution de l'aide.

Objet : Demande de subvention F.D.A.L. concert de novembre 2016

Le Maire informe que la commune recevra en novembre 2016, un concert de François Eberlé. En amont du concert, M. Eberlé interviendra dans les classes.
Le Maire propose de demander une subvention Fonds départemental d'animation locale pour cette manifestation.
Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à solliciter une demande de subvention FDAL et à signer la convention relative à l'attribution de l'aide.

Objet : Renouvellement emplacement de la friterie

L'autorisation donnée à Mme HILLION concernant l'emplacement de leur friterie place des Prêlets, à Sains-Richaumont, arrivera à expiration le 10 août 2016. Le Maire propose de renouveler l'autorisation d'emplacement pour 1 an dans les mêmes conditions (10€/mois).
Le Maire : *« le commerce marche bien, j'informe aussi que le bar du Concours cuisine des pizzas le vendredi et le samedi ».*
Les Membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.
Cette recette sera portée à l'article 7336 du budget primitif 2016.

Objet : Vente d'un caveau deux places dans l'ancien cimetière

Suite à la mise en sécurité du caveau B15/10 situé dans l'ancien cimetière, un caveau deux places a été construit. Le Maire propose de fixer un tarif pour la revente d'un caveau 2 places.

Toutefois n'ayant pas obtenu les informations relatives à ce point, il propose de revoir ce sujet lors d'une prochaine séance de Conseil Municipal.
Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

Objet : Lanterne accidentée EP 257 « Sente du Collège

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'USEDA envisage le remplacement d'une lanterne vandalisée (EP257) sente du collège. Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Le coût total des travaux s'élève à 552.06€ HT. En application des statuts de l'USEDA, la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de ses caractéristiques (puissance des lanternes, hauteur des mâts, présence ou non des consoles, nature des mâts et des lanternes).
Sur le coût total des travaux, la contribution de la commune est de 552.06€.
Elle sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics.
Après avoir ouï l'exposé de son maire et en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à la l'unanimité :

1/ d'accepter l'emplacement des nouveaux équipements concernant l'éclairage public,
2/ s'engage à verser à l'USEDA la contribution demandée.

Mme PROISY Stéphanie signale qu'une lanterne est aussi endommagée rue J-L David.

Synthèse des commissions :

Néant.

Infos diverses :

Le Maire indique que la signature des conventions passées entre les collectivités et les opérateurs concernés pour la MSAP (Maison de Services au Public) a eu lieu cet après-midi.
Ouverture probable fin juin.
Niveau 1 : recherches sur internet
Niveau 2 : visio-conférence
Niveau 3 : rendez-vous avec présence physique
Financièrement cela ne coûtera rien à la commune.

Lecture du courrier de Mr Gautier ALIZARD reçu le 29 avril 2016 nous informant de son intention de quitter le logement n°2 rue des alouettes à compter du 31 mai 2016.

Lecture des remerciements de la famille DELERS suite au décès de Mr Raymond DELERS.
Lecture des remerciements de la famille RISBOURG suite au décès de Mr Michel RISBOURG.

Questions diverses :

Monsieur Jean-Luc RISBOURG indique un problème au niveau de la voirie devant l'habitation de Mme et Mr PROISY Pierre rue de la Tour à Chiens.

Monsieur Xavier MULET interroge Mr le Maire sur l'éventuelle réception organisée pour la fin du chantier de réfection des vitraux de l'église.

Monsieur RISBOURG indique qu'il serait intéressant de réfléchir à un éclairage pour mettre en valeur cette rénovation.
Monsieur VIEVILLE acquiesce et indique qu'il est fier des travaux réalisés et ajoute qu'un concert sera éventuellement donné.
Deux autres inaugurations seront prévues, la maison de services au public ainsi que celle du campus.
Monsieur Xavier MULET informe l'assemblée que Mr Bernard LAVARINI va recevoir une distinction…..et demande « la commune va-t-elle organiser une mise à l'honneur ? »
Monsieur le Maire indique que cette question sera vue au moment opportun.

Monsieur Christophe CHOPIN s'interroge sur le planning de travaux d'accès au campus. Monsieur VIEVILLE indique que l'ordre de service de préparation sera envoyé le 18 mai 2016. Le début des travaux étant prévu 2ème semaine de juin. Les travaux commenceront du côté du rond- point du collège, (fin juin début juillet, pour ne pas déranger l'accès au collège et aux écoles). Les travaux du contournement de l'école maternelle auront lieu durant juillet-août, la fin des travaux prévue le 19 août 2016.
Monsieur le Maire indique que l'accès à cette zone de travaux va être compliqué, raison pour laquelle il a rencontré les services du SIVOM. En effet, les enfants du centre de loisirs ne pourront accéder à l'école maternelle. Une solution sera trouvée afin de remédier à ce désagrément.
Monsieur Xavier MULET indique qu'il serait bon de rencontrer les riverains (Ets MARECHALLE, Mrs Vincent MAUFORT, Luc HINCELIN et Frédéric LE CLAIR).

Monsieur le Maire indique que la commande du City stade a été passée ce jour.

Monsieur Loïc FOUCHER interroge l'Assemblée sur la pertinence de changer le nom de la rue de l'école maternelle. Monsieur VIEVILLE rappelle les nombreux problèmes d'adressages postaux et autres rencontrés par les riverains de la rue de la gare lors de la création de la cité Philippe Pagnier. Néanmoins il pourrait être intéressant de nommer la petite sente reliant la rue du Général De Gaulle au futur campus scolaire.

Séance levée à 21 h 20